



## **Consultation Pour le renforcement de l'enseignement de l'histoire nationale au primaire et au secondaire**

Le **Comité d'orientation pédagogique du réseau scolaire anglophone du Québec (COPRSAQ)** est heureux de participer à la consultation sur l'enseignement de l'histoire nationale. Le COPRSAQ est un groupe consultatif totalement au fait des réalités des écoles, des collèges et des universités anglophones, puisqu'il compte 31 membres qui représentent les secteurs des jeunes, de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle publics et privés, le secteur de l'enseignement postsecondaire, et des associations professionnelles du personnel enseignant, d'administrateurs et de professionnels non enseignants.

Le comité est conscient de l'importance des processus de consultation aux fins de l'élaboration de programmes d'études de qualité. Le temps imparti pour la présente consultation nous amène cependant à douter de la sincérité et de la fiabilité de la présente démarche. Comment des réponses reçues à la mi-décembre, à la toute veille de la période des Fêtes, pourront-elles faire l'objet d'un examen approfondi en vue de la mise en œuvre d'un projet pilote dès l'automne prochain? Nous sommes en droit de nous demander si les éléments de base de ce nouveau programme ne seraient pas déjà clairement définis. Le COPRSAQ estime qu'une démarche de consultation aussi importante ne doit pas être précipitée; il souhaite néanmoins faire connaître ses positions et espère qu'elles seront prises en compte.

En outre, il est difficile de savoir si le but de la consultation est bel et bien de déterminer les meilleures pratiques aptes à assurer la réussite des élèves ou de promouvoir une idéologie spécifique. Bien qu'un débat avisé sur diverses idées soit nécessaire, la discussion proposée ici a peu, sinon rien, à voir avec les problèmes liés à l'enseignement de l'histoire dans les classes du primaire et du secondaire d'aujourd'hui.

La promotion d'une « trame nationale » est ambiguë. La question est posée d'entrée de jeu : « Dans quel cadre doit-on raconter l'histoire...? » Selon le COPRSAQ, ce cadre est celui de l'histoire du Québec et du Canada; c'est dans ce cadre que doit s'insérer l'enseignement de l'histoire. Il importe que les élèves comprennent le sens d'événements historiques reconnus qui ont eu lieu au-delà des frontières provinciales. La création d'un programme insulaire centré sur

le Québec apporte bien peu. Les élèves du Québec doivent apprendre à interpréter des événements dans les contextes local, provincial, canadien, continental et mondial.

De plus, dans une société marquée par la diversité et le pluralisme, le cadre historique doit englober l'ensemble des éléments qui la composent, tant les Autochtones à titre de premiers habitants du territoire, les Français et les Anglais à titre de fondateurs de notre société contemporaine, et les nombreux groupes, comme les immigrants et les femmes, qui sont parfois demeurés en marge de ce cadre.

Il est inacceptable de proposer des modifications au programme d'histoire sans même faire mention de l'évaluation, outre les épreuves ministérielles. Comme en témoigne l'expérience vécue au moment de la mise en œuvre du Renouveau pédagogique, il y a une interdépendance fondamentale entre l'élaboration d'un programme et l'évaluation des élèves. Préalablement à l'implantation d'un programme quel qu'il soit, il faut établir et faire connaître les normes et les procédures à employer pour assurer la réussite des élèves. Des études démontrent que l'évaluation formative a les retombées les plus positives qui soient sur la réussite des élèves<sup>1</sup>. Par conséquent, le COPRSAQ souscrit totalement au concept qui conjugue *l'évaluation des apprentissages* et *l'évaluation pour apprendre*. Or, ni l'un ni l'autre de ces processus n'est abordé dans le document de consultation.

Le COPRSAQ croit fermement que les assises de la compréhension et de l'appréciation de l'histoire doivent être établies à un jeune âge. Les compétences acquises au primaire (p. ex., établir des faits, situer dans le temps) sont transférables et les élèves les appliquent au fil de leur cheminement scolaire au contenu adapté à leur âge. Il faut concevoir avec soin la progression des apprentissages en histoire du début du primaire à la fin du deuxième cycle du secondaire. Pour encadrer cette progression, il y aurait lieu d'allouer un nombre d'heures précis à l'enseignement de l'histoire au primaire. Cet enseignement devrait adopter la forme du récit au primaire, et évoluer vers une analyse plus critique au secondaire, de sorte que les élèves en arrivent à comprendre que l'histoire est ancrée tant dans des faits que dans des interprétations sociales.

Le COPRSAQ n'avalise pas le postulat de la minceur intellectuelle du programme actuel et de sa subordination à la formation civique. Des améliorations pourraient certes lui être apportées, sans toutefois qu'on reprenne à zéro. Un programme élaboré à toute vitesse et dépourvu d'objectifs clairs et de moyens d'évaluation préétablis ne donnera pas lieu à des résultats accrus à la fin du secondaire et pourrait, en fait, se traduire par une diminution du rendement scolaire global. L'enseignement de l'histoire doit avoir pour objectifs l'acquisition de connaissances, l'application de compétences transférables, et le développement d'un sentiment d'appréciation pour nos traditions démocratiques et d'un sens de la responsabilité civique. Afin que l'histoire ne devienne pas un outil d'endoctrinement, il faut éviter d'en limiter la perspective et l'approche.

---

<sup>1</sup> Hattie, John. *Visible Learning for Teachers: Maximizing Impact on Learning*. Rutledge, 2012.

Selon le document de consultation, l'approche par compétences « est assortie d'une modalité de mise en œuvre qui favorise l'apprentissage par projets et tend à minimiser encore le rôle, déjà collatéral, attribué aux savoirs factuels ». Le COPRSAQ rejette ce postulat. Les savoirs et les compétences liées à l'histoire ne s'excluent pas mutuellement, comme en témoignent les cadres d'évaluation. Le développement des compétences permet aux élèves de démontrer leurs connaissances. C'est dire qu'il soutient l'acquisition des connaissances, ainsi que leur application (p. ex., interpréter l'information, synthétiser l'information). Cette approche se révèle efficace tant et aussi longtemps que les compétences découlent de la discipline et non l'inverse. L'approche par compétences permet aux élèves d'approfondir leur compréhension du contexte et des conséquences d'événements historiques. Ce n'est pas une fin en soi, mais un moyen d'améliorer les apprentissages et, parallèlement, de développer des habiletés.

Les auteurs du document de consultation arguent que le programme actuel contient des lacunes qui l'éloignent de l'histoire en tant que science. Pour le COPRSAQ, l'histoire est une science sociale, non pas une science pure. Nous avons une « mémoire partagée », dont il n'existe peut-être pas une seule version. Certains faits historiques peuvent être définis et interprétés aisément, tandis que d'autres ne sont pas aussi clairs et propices à une interprétation. Le programme doit fournir aux élèves une assise solide sur laquelle s'appuyer pour mieux comprendre les enjeux, tout en leur laissant la latitude nécessaire pour tirer des conclusions et en dégager un sens. Nous devons former des élèves dotés d'un esprit critique et capables de défendre leurs positions.

La pratique de l'histoire pour elle-même ne nous paraît pas défendable; l'enseignement de l'histoire doit avoir une autre fin. En étudiant le passé, les élèves vont à la rencontre de peuples et de sociétés aux schèmes de pensée différents des leurs et confrontent des idées qui les amènent à éprouver de l'empathie envers l'expérience des autres, tant présente que passée. L'histoire devient donc à ce titre un important véhicule de la citoyenneté démocratique.

En conclusion, le COPRSAQ demeure convaincu que l'histoire est une discipline complexe du fait qu'elle prépare les élèves à l'exercice d'une citoyenneté responsable. Il faut donc allouer à ce processus de consultation le temps nécessaire pour approfondir la réflexion, et faire en sorte que la réussite des élèves soit au cœur des changements éventuellement apportés au programme d'histoire.

## Recommandations

- À la question « Le cadre le plus spontané du récit historique n'est-il pas le cadre national? », nous répondons qu'il faut définir le terme « national » de sorte qu'il englobe l'histoire du Québec dans le contexte du Canada, de l'Amérique du Nord et du monde.
- Le COPRSAQ souligne la nécessité d'un programme d'histoire exhaustif du début du primaire à la fin du secondaire.
- Le COPRSAQ recommande qu'un nombre d'heures soit alloué à l'enseignement de l'histoire dans le régime pédagogique.
- Le COPRSAQ recommande que le programme soit offert sur une période de deux ans au deuxième cycle du secondaire, selon une approche chronologique.
- Il est essentiel que les critères et les modes pour l'évaluation et la réussite au titre du nouveau programme soient clairement définis avant sa mise en œuvre.
- Le COPRSAQ recommande que l'évaluation ministérielle se limite au contenu d'une année donnée et qu'elle continue d'avoir lieu en 4<sup>e</sup> secondaire, le cas échéant.
- Le COPRSAQ ne peut insister suffisamment sur la nécessité de mettre à la disposition du réseau anglophone la version anglaise de l'ensemble du matériel pédagogique, à savoir le programme, les critères d'évaluation, les manuels et le matériel de soutien connexe, dès l'entrée en vigueur du nouveau programme. Le réseau anglophone s'est retrouvé désavantagé sur ce plan durant l'implantation du Renouveau pédagogique, et tient à s'assurer que la situation ne se reproduira pas.
- Il est à noter que l'implantation d'un nouveau programme représentera une ponction importante sur des ressources financières déjà maigres. Les écoles et les commissions scolaires ont assumé les coûts de l'allocation de ressources liées au programme d'histoire actuel dont la durée de vie aura été courte. Il faut absolument prévoir l'affectation de fonds supplémentaires pour appuyer la formation du personnel enseignant et l'acquisition de nouveau matériel advenant des modifications au programme.

Le Comité d'orientation pédagogique du réseau scolaire anglophone du Québec (COPRSAQ) est composé de 31 membres nommés par les organisations qu'ils représentent :

- Association des directeurs généraux des commissions scolaires anglophones du Québec (ADGCSAQ/ADGESBQ)
- Représentants des commissions scolaires à statut particulier
- Independent School Associations' Table (ISAT)
- Représentants des services pédagogiques des commissions scolaires
- Administrateurs des services éducatifs complémentaires (ACES)
- Association provinciale des directeurs des services de l'éducation permanente, secteur anglophone (PROCEDE)
- Association des administrateurs des écoles anglaises du Québec (AAEAQ/AAESQ)
- Association provinciale des enseignantes et enseignants du Québec (APEQ/QPAT)
- Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec (FPPE)
- Comité directeur des collèges anglophones (Cégep)
- Universités anglophones du Québec
- Représentants du MELS/SSAACC